



Aide à la formation universitaire



L'aide concerne l'année scolaire (septembre 2026 à août 2027). Votre demande doit impérativement être envoyée avant le **01 août 2027.**

Cette aide est accordée aux enfants de l'adhérent interne, de moins de 22 ans et pour une première inscription à des études supérieures (BAC + 1).

Cette aide d'un montant **55 euros** sera attribuée à l'adhérent interne.

*Pour obtenir votre aide, vous devez fournir, **impérativement avant le 01 août 2027**:*

- Le document de demande joint,
- Un certificat de scolarité,
- Votre RIB pour une 1^{ère} demande ou en cas de changement de banque

Demande à envoyer par courrier OBLIGATOIREMENT à l'adresse suivante :

**Laurent KOCH
59, rue Charles Lucot
52100 SAINT-DIZIER**



Formulaire de demande

De l'aide universitaire

(658204)

L'aide concerne l'année scolaire (septembre 2026 à août 2027). Votre demande doit impérativement être envoyée avant le 01 août 2027 à l'adresse suivante :

Laurent KOCH – 59, rue Charles Lucot 52100 SAINT-DIZIER

Nom et prénom de l'adhérent : _____

Nom et prénom du bénéficiaire : _____

Date de naissance : _____

☐ - Certificat de scolarité,

Date : _____

Signature du demandeur

----- réservé au CAES -----

Date de réception de la demande : _____

☐ - Justificatif

Montant : _____ - Date de paiement : _____